

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT**

#2 | 2024

Prêts pour
l'avenir

suissetec
mag

suissetec

Editeur : Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)

Rédaction : Christian Brogli (broc), Mirjam Viviani (vivm), Marcel Baud (baud)

Traduction : Marion Dudan, Magali Dupraz, Pierre Meyrat

Contact : suissetec, Auf der Mauer 11, case postale, 8021 Zurich

Téléphone +41 43 244 73 00, fax +41 43 244 73 79

kommunikation@suissetec.ch, suissetec.ch

Concept/réalisation : Linkgroup AG, Zurich, linkgroup.ch

Impression : Printgraphic AG, Berne, printgraphic.ch

Tirage : allemand : 3500 ex., français : 900 ex.

Remarque : Par souci de lisibilité, cette publication utilise par endroits le masculin comme une forme générique pour se référer aux deux sexes. Toute reproduction technique (même partielle) des textes et photos est soumise à l'autorisation expresse de l'éditeur.

Couverture : Patrick Lüthy. Les modules PV ont été installés fin mai sur le toit du suissetec campus.



4 suissetec campus
Un concept énergétique ingénieux

6 Contrat d'entreprise
Validité de la signature numérique

7 Politique
Rencontre des conseils consultatifs de suissetec

8 Places d'apprentissage
Prendre le temps de bien choisir

9 Topentreprise formatrice
Un label pour se démarquer

10 Service d'urgence
Rejoignez notre réseau de professionnels!

12 Toit d'or
L'entreprise Josef Wey AG récompensée



14 Journée ferblanterie
Le rendez-vous incontournable à Berne

16 Concours créativité
Première place pour Silas Peter

17 Respect de la CCT
Les avantages de la plateforme SIAC

18 Protection solaire
Attention aux rayons UV

19 Dans les coulisses
L'équipe de la rédaction à l'œuvre

20 Bienvenue
27 nouveaux membres

22 Pense-bêtes

The sky is the limit



Chers techniciens du bâtiment,

Rien n'est impossible! On peut toujours viser plus haut.

Dans ce numéro de «suissetec mag», nous prenons d'ailleurs de la hauteur pour nous intéresser aux toitures.

Tout d'abord, cap sur Lostorf, où l'électricité solaire produite sur le toit du suissetec campus constituera un élément central de son auto-alimentation neutre en CO₂. Il vous suffit de tourner cette page pour en savoir plus sur ce concept énergétique innovant.

Direction à présent Engelberg. Ce lieu évoque peut-être des vacances pour certains d'entre vous (ou des souvenirs d'enfance dans mon cas), mais c'est aussi dans cette station de montagne que se dresse l'ouvrage récompensé par le Toit d'or 2024 (voir au milieu du magazine).

Les pages 14 et suivantes reviennent sur la journée ferblanterie et le concours créativité. Celle-ci a fait la part belle au photovoltaïque et à la durabilité. Pour suissetec, c'était aussi l'occasion de présenter le calculateur ExpertSolaire. Pensez à consulter Beekeeper afin de rester au courant des dernières nouvelles à ce propos. Un article complet sera prochainement consacré à la toute récente plateforme nous-les-techniciensdubâtiment.ch, qui intègre déjà le planificateur ExpertSanitaire et qui comprendra aussi à l'avenir les outils ExpertChauffage et ExpertSolaire.

Mais revenons à l'édition actuelle, où de nombreux autres thèmes vous attendent, notamment: rencontre des conseils consultatifs politiques à Berne, forme du contrat d'entreprise, ou encore protection contre les UV lors des travaux à l'extérieur. D'ailleurs, qui décide des sujets qui sont traités dans votre magazine? La réponse se trouve aussi dans ce numéro.

Format papier ou numérique: ne manquez pas de vous informer sur les canaux de communication suissetec, et profitez de nos multiples prestations et offres. Ainsi, votre succès commercial aussi ne connaîtra pas de limites!

Je vous souhaite une agréable lecture et un bel été.

Simon Geisshüsler
Responsable Technique et gestion d'entreprise
Membre de la direction

Un concept parfaitement pensé

L'annexe du suissetec campus sera déjà inaugurée officiellement à la mi-novembre. Après la rénovation des bâtiments existants abritant les parties hôtel et école, le site sera le premier de Suisse à satisfaire les exigences d'un quartier Minergie.

Marcel Baud

La solution la plus simple n'est pas toujours la meilleure. Ainsi, combiner et gérer plusieurs sources d'énergie durables ainsi que différents éléments de toiture et de façade sur le site du suissetec campus n'est pas une mince affaire. Depuis l'automne dernier, Stefan Aerni et René Klemenz représentent le maître de l'ouvrage dans le cadre de ce projet phare de l'association à Lostorf. Ils assument les rôles de conseillers et sont chargés de garantir une construction de qualité répondant aux normes. Le premier est responsable de l'enveloppe du bâtiment et du photovoltaïque ; le second de la production d'énergie et de chaleur ainsi que de la technique du bâtiment en général. Tous deux spécialistes dans leurs domaines respectifs, ce sont des habitués de longue date du centre de formation en raison de leur activité auxiliaire d'enseignants.

Rédigé avec leur collaboration, le présent article vise à montrer l'ampleur du travail de réflexion et d'innovation nécessaire au développement du concept énergétique du futur complexe.

Réseau thermique

Lors de l'étude de projet, un certain nombre de corrélations et d'exigences ont dû être considérées pour assurer la fourniture de chaleur et d'électricité à l'ensemble des consommateurs prévus. Et ce de manière comparable à l'approvisionnement d'un petit

quartier, avec l'objectif d'atteindre une autosuffisance énergétique et une neutralité carbone aussi grandes que possible.

En premier lieu, il fallait tenir compte des bâtiments existants, qui datent des années 80 et qui accueillent les salles de classe, les laboratoires, les ateliers, ainsi que l'hôtel. Leur rénovation et leur isolation thermique seront entreprises une fois la nouvelle construction terminée. Surnommée à l'interne « cube énergétique », cette annexe aussi fera partie du réseau thermique. Déjà conforme au standard Minergie A, elle sera dotée d'une enveloppe active et équipée d'une installation de couplage chaleur-force et de panneaux photovoltaïques sur le toit comme sur la façade.

Il était essentiel de concevoir les systèmes de manière à garantir leur symbiose au sein du réseau à n'importe quelle étape du projet, à savoir avant comme après la rénovation. Enfin, le dernier consommateur à considérer était l'école de district située à proximité du campus, qui requiert par ailleurs un niveau de haute température.

Centrale énergétique

Après avoir envisagé diverses possibilités, il a été décidé d'opter pour un concept combinant différents générateurs de chaleur. La pièce maîtresse de ce système est une Hybridbox®. Selon les informations qu'elle reçoit sur les besoins actuels en matière de chaleur, de froid

et de courant, elle adapte dynamiquement production et utilisation par le biais de six pompes à chaleur en cascade et d'une centrale de cogénération. En outre, elle permet de réagir en temps réel aux variations de prix de l'électricité. S'ils grimpent, c'est la centrale de cogénération qui produit du courant ; s'ils baissent, la centrale se met en veille et la ou les pompes à chaleur s'enclenchent. Celles-ci peuvent bénéficier de l'énergie issue de l'installation photovoltaïque lorsqu'elle est disponible en quantité suffisante. Autre avantage : la production est optimisée de telle sorte que l'électricité est générée au moment exact où elle est véritablement utile, avec pour résultat une rentabilité maximale.

Biogaz de production locale

Parfaitement intégré dans le nouveau système énergétique, le chauffage à copeaux de bois existant assure la production de chaleur de base. Pour les pics de charge en hiver et les températures de consigne élevées nécessaires en été également pour la préparation d'eau chaude, une chaudière fonctionnant au biogaz a été spécifiquement prévue. En été, si l'électricité produite par l'installation de couplage chaleur-force n'est pas utilisée sur le site, ce sont les pompes à chaleur et la chaudière qui couvrent les besoins de chaleur.

Le biogaz proviendra à l'avenir d'une usine exploitée par un prestataire externe local, où seront d'ailleurs traités les déchets de cuisine de la cantine du campus. La boucle sera ainsi bouclée.

Le concept développé démontre qu'un approvisionnement énergétique sûr est possible sur toute l'année grâce au couplage de secteurs.

Nouveau bâtiment

Les matériaux employés pour l'enveloppe de l'annexe correspondent aux normes en matière de santé et de durabilité (Ecobau). Ainsi, le bois utilisé est issu d'une forêt soleuroise des alentours et le béton servant aux fondations et aux parois est écologique.

En matière d'isolation, le défi consiste à laisser autant de place aux idées architecturales qu'à la lumière naturelle. Par conséquent, il s'agit

de compenser si possible ailleurs sur le bâtiment les lacunes énergétiques que représentent les grandes fenêtres ou les éléments de façade transparents en polycarbonate, par exemple au moyen d'une isolation de toiture adéquate.

Des panneaux photovoltaïques vont couvrir non seulement la toiture plate, mais aussi la façade, ce qui permettra une fourniture d'électricité fiable même en cas de fortes chutes de neige. La surface solaire utile sera de

1630 mètres carrés sur le toit et de 590 mètres carrés sur la façade, et l'ensemble de l'installation aura une puissance maximale de 320 kilowatts. A cela s'ajoutera une batterie haute capacité, venant ainsi parfaire le modèle d'auto-alimentation entièrement neutre en CO₂ que doit devenir le suisselec campus. ◀

▣ **INFO**

suissetec.ch/projet-de-construction



Fin mai, 1630 mètres carrés de panneaux PV ont été installés sur le toit du nouveau bâtiment. A cela s'ajouteront encore 590 mètres carrés de surface solaire sur la façade.

Photo: Patrick Lüthy

La forme du contrat d'entreprise

Ni la loi ni la norme SIA 118 ne prescrivent une forme précise pour la conclusion d'un contrat d'entreprise. Dans la pratique, on observe également différentes approches. A l'ère actuelle, la question se pose notamment de savoir si les contrats peuvent aussi être signés de manière numérique.

Nicolas Spörri

Liberté de forme

Le contrat d'entreprise n'est soumis à aucune prescription de forme. Selon la norme SIA 118 (art. 3, al. 1), il peut être conclu par écrit, oralement ou par acte concluant. Le code des obligations suit le même principe. A titre d'exemple, si un client demande au téléphone à un installateur sanitaire de lui remplacer sa robinetterie de cuisine et que celui-ci répond par l'affirmative, il en résulte un contrat d'entreprise. Dans des situations aussi simples, un accord oral peut très bien suffire. Toutefois, pour les mandats plus conséquents et plus complexes, il est conseillé de clarifier les principaux points clés du contrat par écrit. En effet, en cas de désaccords ultérieurs, il arrive souvent qu'on ne puisse plus démontrer ce qui avait réellement été convenu. Pour autant, un document contractuel formel et désigné comme tel n'est pas absolument nécessaire. L'offre écrite, avec confirmation de commande du client par écrit, peut également convenir. A cet égard, le moyen de communication – courrier, e-mail ou fax – n'a pas d'importance.

Réserve de la forme écrite

Il n'est pas rare qu'il soit stipulé dans les contrats d'entreprise que leur conclusion ou leur modification nécessite la forme écrite. Cela permet aux parties contractantes de s'assurer que les clauses du document sont aussi claires que possible. Si les parties ont convenu d'une forme réservée sans plus de précisions, la loi présume qu'il s'agit de la forme écrite simple (art. 16, al. 2, CO): le contenu de l'accord est consigné par écrit et signé par toutes les parties. Dans l'acception traditionnelle, un contrat d'entreprise est établi et signé à la main par le

maître de l'ouvrage et l'entrepreneur. A l'ère actuelle, on peut se demander si une signature numérique remplit aussi les conditions de la forme écrite simple. Selon l'art. 14, al. 2^{bis} du CO et conformément à la loi fédérale SCSE consacrée au sujet, la signature électronique qualifiée est assimilée à la signature manuscrite. Mais celle-ci ne s'est pas imposée dans la pratique.

D'autres possibilités envisageables sont un scan de la signature, une signature sur tablette ou une signature manuscrite du contrat, qui est ensuite scannée et envoyé au format PDF. La première variante (signature scannée) est une copie de la signature manuscrite (fac-similé), et n'est tenue pour suffisante que dans les affaires où elle est admise par l'usage (art. 14, al. 2, CO). Pour les contrats d'entreprise dans la branche de la construction, cette option est pour le moins discutable. Quant aux deuxième et troisième variantes (tablette et scan du contrat signé), elles sont considérées comme suffisantes par une grande majorité de spécialistes et correspondent à une pratique largement répandue. Il faut toutefois souligner qu'il n'existe pas encore de décision des plus hautes instances à ce sujet. Si l'on veut éviter toute incertitude, la solution reste de signer les documents contractuels à la main.

Mais même si les variantes numériques devaient être considérées comme insuffisantes pour satisfaire la forme écrite simple, la présomption légale mentionnée ci-dessus (art. 16, al. 2, CO) pourrait être renversée: on peut faire valoir que, dans le cadre des relations commerciales actuelles, la forme écrite inclut également des documents scannés et qu'il n'a donc pas été convenu d'une forme écrite simple au sens du CO. <

CGV : l'essentiel en bref

Si vous souhaitez fixer des CGV, voici trois points auxquels vous devez veiller :

1. Indiquez à votre clientèle que des CGV doivent être convenues (dans le contrat/l'offre).
2. La clientèle doit pouvoir prendre connaissance des CGV (annexe au contrat ou lien sur le site Internet).
3. Obtenir l'accord de la clientèle au sujet des CGV (p. ex. par la signature du contrat).

INFO

Service juridique de suissetec
+41 43 244 73 00



Sur les marches du Palais fédéral (de g. à dr.) : Damien Cottier, Rony Riedo, Philippe Bauer, Jérémy Bouvier, Nicolas Rufener, Michael Birkner, Urs Hofstetter, Alain Folly, Nicolas Spörri et Peter Schilliger.

Photo: Patrick Lüthy

Au cœur du Palais fédéral

Fin avril dernier, des représentants du secrétariat central de suisse-tec se sont entretenus avec leurs conseils consultatifs politiques de Suisse alémanique et de Suisse romande. Au centre des discussions : les opportunités et les risques pour la technique du bâtiment.

Nicolas Spörri

Les conseils consultatifs politiques de suisse-tec (alémanique et romand) se réunissent deux fois par année, dont une fois ensemble. En 2024, cette rencontre a pu être organisée dans une salle du Palais fédéral grâce à Peter Schilliger, conseiller national et président d'honneur de l'association. Ce dernier y a d'ailleurs assisté, de même que Damien Cottier, lui aussi conseiller national, et Philippe Bauer, ancien conseiller aux Etats. L'objectif des conseils consultatifs de suisse-tec est de promouvoir l'échange d'idées sur les chances et les dangers pour la branche. Ses membres discutent ainsi d'affaires nationales, telles que la révision du droit sur les défauts de construction, et partagent des informations sur les évolutions à l'échelle régionale, comme le renforcement de la protection du logement à Bâle et ses effets manifestes sur les carnets de commande. Cet échange bénéficie à l'association, qui y gagne des renseignements de première main sur les objets prioritaires pour son secteur d'activités. Quant aux participants, ils ont

l'occasion d'y parler de leurs propres dossiers, mais aussi d'en apprendre davantage sur les thèmes d'actualité dans les autres régions. En outre, ces organes favorisent le réseautage et servent à soutenir des candidatures au niveau national. <

Envie de vous impliquer ?

Il est essentiel pour la branche que des entrepreneurs s'engagent pour défendre les intérêts de la technique du bâtiment. Les conseils consultatifs politiques constituent la plateforme idéale à cet égard.

INFO

+41 43 244 73 22
nicolas.spoerri@suissetec.ch

Un choix qui devrait être mûrement réfléchi

Dans la vie de chacun d'entre nous, l'entrée dans le monde professionnel est une étape importante. Il est donc essentiel de prendre le temps nécessaire pour bien choisir un métier. Malheureusement, les jeunes sont aujourd'hui de plus en plus souvent obligés de se décider à la hâte.

Source : Conférence tripartite de la formation professionnelle (édité et complété : Mirjam Viviani)



Photo tirée de notre campagne « Viens faire un stage! ».

La formation professionnelle donne aux jeunes une base solide et attrayante pour développer leurs compétences techniques comme personnelles tout au long de leur vie. Chaque année, ils sont environ 75 000 à se lancer dans une voie, qu'ils devraient pouvoir choisir en toute connaissance de cause. Le marché des places d'apprentissage est soumis à différents facteurs. L'offre est marquée par des modifications d'ordre structurel, les fluctuations conjoncturelles, et par la disposition des entreprises à former des apprentis. Quant à la demande, elle est fonction de l'évolution démographique, des intérêts des jeunes et de l'environnement dans lequel ils évoluent. Ce jeu d'influences peut rompre

l'équilibre du marché au point de générer une course aux places d'apprentissage, ou inversement aux apprentis. Les jeunes – mais aussi leurs parents – se retrouvent donc contraints de prendre des décisions prématurées, sans tenir suffisamment compte de leurs aptitudes et de leurs envies.

« Les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. Ils se précipitent sur les places d'apprentissage prétendument les plus intéressantes », explique Daniel Stamm, responsable de la formation chez suissetec. Pourtant, l'expérience montre que près d'un tiers des jeunes trouvent encore une place qui leur convient dans les cinq mois précédant la fin de leur scolarité obligatoire. Le fait que des

La déclaration d'engagement en bref:

1. Les places d'apprentissage vacantes sont mises au concours au plus tôt en août de l'année précédant l'entrée en formation.
2. Les contrats d'apprentissage sont conclus au plus tôt un an avant l'entrée en formation.
3. L'approbation des contrats d'apprentissage a lieu au plus tôt en septembre de l'année précédant l'entrée en formation.

places soient pourvues plus tôt que prévu met une pression inutile sur ceux qui n'en ont pas encore.

Une déclaration d'engagement

Le raccourcissement du processus de choix d'une profession est particulièrement problématique pour les garçons. En effet, leur développement physique et mental peut avoir jusqu'à un an et demi de décalage par rapport à celui des filles. Leurs envies et facultés sont donc encore susceptibles de varier fortement durant leur dernière année scolaire. Par ailleurs, la constitution physique joue un rôle dans la décision d'opter ou non pour un métier manuel. S'ils doivent trouver une place d'apprentissage trop tôt, celle-ci risque au final de ne pas correspondre à leurs goûts ou à leurs aptitudes. Par conséquent, la probabilité augmente de voir des places mal pourvues. Pour contrer une telle dynamique et garantir que le choix d'un métier et le dépôt de candidatures s'effectuent selon un calendrier raisonnable, les partenaires de la formation professionnelle – dont suissetec – ont adopté une déclaration d'engagement commune. Celle-ci va dans l'intérêt des jeunes, des entreprises et des cantons.

«Heureusement, nos entreprises formatrices respectent déjà très bien ce cadre», précise Daniel Stamm. La déclaration d'engagement

définit les principes applicables au déroulement chronologique du processus jusqu'à l'approbation du contrat d'apprentissage. Cela contribue à éviter les abandons en cours de formation ainsi que les conséquences qui en découlent pour les personnes impliquées et les coûts occasionnés pour les entreprises et la société.

L'importance du stage

«Je ne répéterai jamais assez le caractère indispensable du stage», souligne Daniel Stamm. Pour les jeunes, avoir l'opportunité de passer juste deux heures dans une entreprise pourrait déjà suffire à se faire une idée du métier et à déterminer s'il répond à leurs intérêts et capacités. Les entreprises peuvent déjà proposer des journées ou semaines de stage aux élèves dès les premières années de secondaire. Par contre, elles doivent attendre avant de conclure un contrat d'apprentissage. Dans certaines communes, les associations des arts et métiers organisent des ateliers permettant aux écoliers de découvrir les places d'apprentissages disponibles dans leur région, une initiative saluée par Daniel Stamm. <

INFO

suissetec.ch/releve
suissetec.ch/download_fr

A propos de relève

Faites en sorte que les jeunes s'intéressent à notre branche et y trouvent leur voie! Nous vous conseillons volontiers pour mettre sur pied des opérations de promotion de la relève.

Du matériel est à votre disposition pour les foires professionnelles. Il vous suffit de nous communiquer les principales informations sur l'événement et nous vous livrerons les modules souhaités pour votre stand. Nous pouvons en outre vous proposer des casques de réalité virtuelle, des brochures, des panneaux ou encore des articles publicitaires. Beaucoup de ces supports sont d'ailleurs gratuits. L'ensemble du matériel promotionnel renvoie à topapprentissages.ch.

Pour vos campagnes de recrutement sur votre site Internet et vos médias sociaux, nous vous recommandons d'utiliser le spot «Viens faire un stage!» ainsi que les films sur nos différents métiers.

Le label de qualité pour les entreprises formatrices

Des apprentis au top

Connaissez-vous la plus-value d'une marque forte? Elle inspire la confiance et crée une identité unique, qui permet de distinguer un produit ou une prestation des offres similaires sur le marché. Nous aimons les marques fortes, nous leur sommes fidèles et les recommandons autour de nous. Le même principe vaut pour le secteur de l'apprentissage. Il est ainsi possible pour un employeur de sortir du lot et de faire la différence auprès des jeunes.

suissetec a lancé le label «topentreprise formatrice» il y a plus de 15 ans. Celui-ci met en avant les entreprises qui se démarquent par l'excellente formation de leurs apprentis. Il se fonde sur plusieurs critères concrets, tels que «garantir une introduction optimale des apprentis» ou «prévoir suffisamment de temps pour les unités de formation et les exercices pratiques». Qui sont en fait des conditions cadres évidentes pour toute entreprise formatrice qui se respecte.

«De nombreuses structures fonctionnent depuis longtemps comme des topentreprises forma-

«De nombreuses structures fonctionnent depuis longtemps comme des topentreprises formatrices, mais n'ont pas fait de démarche pour être reconnues comme telles.»

Markus Lisebach
Responsable Assurance qualité de la formation

trices, mais n'ont pas fait de démarche pour être reconnues comme telles», regrette Markus Lisebach, responsable Assurance qualité de la formation.

Il suffit cependant de quelques clics pour remplir l'auto-déclaration. Les entités certifiées bénéficient alors des droits liés à la marque «topentreprise formatrice». Elles peuvent intégrer le label à leur communication et à leur site Internet.

Des autocollants et autres articles publicitaires sont également mis à leur disposition. «Il vaut la peine d'investir dans les apprentis. En tant qu'ambassadeurs, ils représentent un atout inestimable», souligne Markus Lisebach. Des apprentis heureux et bien encadrés transmettent leur enthousiasme à leur entourage et à la clientèle – et contribuent ainsi largement à promouvoir l'image des entreprises et de la branche. Il existe actuellement environ 360 topentreprises formatrices, il y a donc encore une belle marge de progression! Qu'attendez-vous pour les rejoindre? (vivism) <

INFO

suissetec.ch/topentreprise_formatrice



TOPENTREPRISE FORMATRICE
Technique du bâtiment

Premiers pas réussis pour notre service d'urgence

C'est bien connu, il n'est jamais bon de se reposer sur ses lauriers. Ce serait de toute manière prématuré, car nous n'avons pas encore atteint tous nos objectifs. Mais les premiers résultats du service d'urgence national [techniciensdubatiment24.ch](https://www.techniciensdubatiment24.ch) sont tout à fait réjouissants!

Christian Brogli

Faut-il voir le verre à moitié plein ou à moitié vide? D'un côté, on a souvent tendance à se focaliser sur le négatif. De l'autre, se montrer trop sûr de soi entraîne généralement un retour de bâton. Une chose est sûre : les réactions de différents médias à propos de la plateforme [techniciensdubatiment24.ch](https://www.techniciensdubatiment24.ch) lancée début 2023 peuvent être considérées comme un gage de qualité. Il s'agit à présent de faire fructifier nos acquis et de continuer à développer cette offre.

Uniquement des membres suissetec

Depuis des années, les médias et les organisations de protection des consommateurs mettent en garde contre les prestataires peu scrupuleux, qui appliquent des tarifs démesurés pour les réparations d'urgence. [suissetec](https://www.suissetec.ch) a elle aussi tiré la sonnette d'alarme à maintes reprises. Si le problème des faux professionnels ne s'est bien sûr pas miraculeusement résolu, notre service d'urgence permet en revanche à la population d'accéder exclusivement à des entreprises sérieuses, que ce soit via Internet ou en appelant la hotline 0900 300 300.

Fin janvier 2024, le périodique «*Beobachter*» a publié des conseils de prudence en cas d'urgence, et incitait notamment à contacter uniquement des membres [suissetec](https://www.suissetec.ch) pour éviter les mauvaises surprises. La Fondation

«**Moins il y a d'incidents en lien avec des faux professionnels, moins l'image de nos métiers risque d'en pâtir.**»

alémannique pour la protection des consommateurs a également recommandé de passer par notre plateforme pour éviter de se faire rouler dans la farine.

Une situation gagnant-gagnant

Le service [techniciensdubatiment24.ch](https://www.techniciensdubatiment24.ch) est accessible en tout temps, et profite avant tout aux clients finaux. Mais il nous aide également nous, les techniciens du bâtiment, en préservant notre réputation! A cet égard, la sensibilisation et l'information sur notre prestation dans la presse viennent à point nommé. Car il

n'y a rien de plus exaspérant que de lire des gros titres sur les prix exorbitants pratiqués dans notre branche, même si cela est exclusivement dû à des non-membres. Si les signalements de professionnels peu sérieux ont diminué ces derniers mois, ils n'ont pas totalement disparu pour autant.

La meilleure défense, c'est l'attaque

Ce principe footballistique, qui consiste à éloigner le plus possible la balle de ses propres filets, peut être reformulé comme suit : mieux vaut prendre les devants que de devoir réagir en catastrophe! Dans cette idée, nous diffusons activement des conseils de prévention, de manière à éviter les défaillances techniques.

Ainsi, un entretien régulier des installations permet de réduire considérablement le risque de panne. Et si un dysfonctionnement survient malgré tout, il est bon d'être prêt pour ce type de situation (par exemple en sachant où se trouve le robinet d'eau principal dans le bâtiment, ou en ayant sous la main une liste de professionnels à contacter en cas d'urgence). Et au pire des cas, les personnes en difficulté peuvent faire confiance à notre service de piquet : nous, les techniciens du bâtiment, venons à leur secours 365 jours par an, et ce jour et nuit, y compris le week-end et les jours fériés. ◀

Quelques faits et chiffres



env. **340**

membres de **suissetec** participants
(couverture cantonale de
1 à 73 entreprises)



env. **2000**

interventions en 2023
(la plupart dans le domaine
sanitaire/eau)



env. **130**

appels reçus par la hotline par mois
(durée de traitement moyenne :
2 minutes et 22 secondes)



env. **5000**

consultations du site Internet par mois
(plus de 80 % après une recherche
sur Google)

techniciensdubatiment24.ch

Participez vous aussi !

Ensemble vers le succès

Augmenter l'attractivité pour tous les participants et défendre notre bonne réputation contre les profiteurs et les faux professionnels n'est possible que si nous agissons de concert. C'est pourquoi nous nous efforçons d'étoffer encore davantage notre couverture nationale : cela permettra de réduire le rayon d'action et les trajets pour les entreprises, et le temps d'attente pour les personnes touchées.

Nous encourageons donc tous nos membres à rejoindre le réseau des entreprises participantes. Vous pouvez le faire à tout moment, même en cours d'année : cela améliorera votre visibilité, ainsi que les probabilités d'obtenir de nouveaux mandats.

Cette année encore, **suissetec** fait la promotion de la plateforme **techniciensdubatiment24.ch** via Google Ads et des annonces pleine page auprès du groupe cible des propriétaires. De plus, une grande campagne de sensibilisation et d'information par flyers est prévue pour début 2025, et devrait faire sensation. Pour en profiter, il suffit de vous inscrire à notre service d'urgence d'ici fin 2024 au plus tard.

+ INFO

Informations et inscription :
Sandra Tazzer, +41 32 843 49 58
suissetec.ch/servicedurgence

La transition entre la partie historique et l'extension se remarque à la conception des lucarnes.



Photos : Josef Wey AG

Un ouvrage cinq étoiles

L'Association suisse des maîtres ferblantiers diplômés (ASMFD) a décerné le Toit d'or 2024 au Kempinski Palace Engelberg. Sa toiture, rénovée en étroite collaboration avec le maître ferblantier Josef Wey, démontre un savoir-faire exceptionnel.

Manuel Pestalozzi et Stephan Muntwyler, ASMFD
(édité : Marcel Baud)



Les pièces ornementales ont été fabriquées exclusivement à la main.

La remise du Toit d'or s'est déroulée début mai à Bâle, lors de l'assemblée générale et du gala de l'Association suisse des maîtres ferblantiers diplômés. Le vainqueur, Josef Wey, a reçu des mains de Jeannette et d'Alex Zehnder la prestigieuse distinction ainsi que le prix ASMFD Zehnder, doté de 10 000 francs.

Dans son allocution, le jury a salué les travaux réalisés par l'entreprise de Rothenburg (LU). Planification, reconstruction, exécution, montage – les ferblantiers ont fait preuve d'une précision et d'un savoir-faire extraordinaires en utilisant des techniques tant classiques qu'innovantes. La rénovation de cet hôtel illustre parfaitement la manière dont l'architecture traditionnelle et modernité peuvent être conjuguées pour créer un ensemble harmonieux.

Véritable cure de jeunesse

A l'origine, le Kempinski Palace Engelberg a été construit par une famille établie de longue date dans le village. Inauguré en 1904 sous le nom Grandhotel Winterhaus, il a été rebaptisé plus tard Europäischer Hof. L'établissement accueille ainsi depuis plus d'un siècle des clients exigeants du monde entier.

Sa transformation en l'actuel palace composé de 29 chambres et suites a été étroitement encadrée par le service des monuments historiques. Cette rénovation complète a duré de 2016 à 2020. Que ce soit dans le cadre de la planification ou de la réalisation, tous les professionnels impliqués ont accordé une grande importance à préserver le charme de l'époque. La toiture, qui vient couronner l'hôtel de luxe, a notamment fait l'objet d'une attention particulière. Elle s'intègre parfaitement au paysage d'Engelberg, tout en lui conférant un caractère unique.

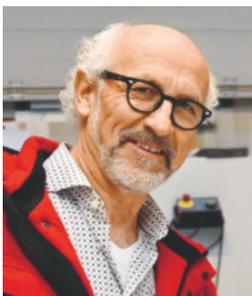
Un toit sur mesure

Une toiture à la Mansart relie l'édifice originel à la nouvelle extension, qui intègre également le Kursaal historique dans le volume global, et permet ainsi de former une unité homogène. Les nouveaux éléments de construction sont certes adaptés à la structure existante, mais sans l'imiter dans les moindres détails. Une section de la toiture est constituée de grandes baies vitrées, qui s'étendent du toit principal à la partie mansardée. Celles-ci offrent un magnifique panorama sur les montagnes aux clients se relaxant dans le spa, situé au dernier étage de l'hôtel.

Tout le toit principal ainsi que la partie en saillie sont composés d'une structure à agrafes debout doubles en aluminium gris d'une épaisseur de 0,7 mm. La longueur cumulée de

toutes ces agrafes s'élève à 5035 mètres; au total, 1083 raccords à la bavette ont dû être réalisés sur plus de 2900 mètres carrés.

Afin de garantir une isolation phonique optimale, une natte structurée a en outre été posée sous la couverture métallique. Les surfaces mansardées de la toiture sont recouvertes de losanges en fibrociment, et les coupoles d'ardoises. Ces formes écaillées présentent un jeu d'ombres qui contraste avec les lignes plus lisses du reste de la toiture.



« Voir le résultat extraordinaire de notre travail est très gratifiant pour toute l'équipe. »

Josef Wey

Au vu des quantités de neige à attendre étant donné la situation topographique de l'hôtel, le montage de 2200 mètres de pare-neige était indispensable. Dans ce cadre, il a fallu tenir compte de plusieurs facteurs, tels que les terrasses, les voies d'accès, les entrées et autres, ce qui a nécessité une évaluation et un dimensionnement spécifiques. Les dispositifs contre la foudre et contre les chutes ont quant à eux été intégrés de manière presque invisible.

Lucarnes et ornements

Un grand soin a été apporté aux détails de la toiture, qui contribuent à redonner au bâtiment son éclat d'origine. Différents éléments ont été conçus et réalisés avec passion afin de rappeler la diversité des formes de la Belle Epoque, dont date la création de l'hôtel. C'est notamment pour les 56 lucarnes et les 21 œils-de-bœuf que Josef Wey et ses collaborateurs ont pu démontrer tout leur savoir-faire en fabriquant eux-mêmes des reproductions en tôle.

Les ferblantiers ont également façonné de nombreuses décorations, comme des fleurs et des feuilles, afin de sublimer encore la toiture. La flèche de la tour surplombant l'entrée a aussi été reconstruite. Tous les ornements, œils-de-bœuf, lucarnes et flèches ont été reconstitués en aluminium d'une épaisseur de 1 à 3 mm et brasés selon des méthodes artisanales, avant d'être thermolaqués. Autant de détails techniques qui caractérisent cette magnifique toiture et qui ont été distingués par le très convoité Toit d'or. <

INFO

asmfd.ch/concourstoitdor

Des travaux inspirants – pour la relève aussi

L'ensemble des 22 objets soumis au Toit d'or constituent des réalisations de premier plan. Ils sont planifiés et exécutés par des professionnels qui maîtrisent non seulement leur art au plus haut niveau, mais sont aussi conscients de l'importance de leur métier pour la société. Car les ferblantiers contribuent de manière déterminante à façonner notre cadre de vie – sur le plan fonctionnel, esthétique et énergétique. Dans ce sens, tous les participants au concours peuvent être fiers de leurs travaux. Ce n'est pas un hasard si l'ASMFD invite systématiquement les maîtres ferblantiers fraîchement diplômés à la remise du Toit d'or. En effet, les ouvrages de leurs confrères expérimentés ne peuvent qu'éveiller en eux l'ambition de monter un jour à leur tour sur le podium. Et ils prennent ainsi conscience de la brillante carrière qui s'ouvre à eux. En tant que partenaire de longue date du Toit d'or, suissetec remercie et félicite toutes les parties prenantes. (baud)

Les pros des installations solaires



Photos - Monika Flückiger

Comme un heureux présage, le soleil brillait le 20 mars sur le Kursaal de Berne où s'étaient réunis pour la journée ferblanterie quelque 400 spécialistes du domaine. En effet, plusieurs exposés portaient sur le photovoltaïque et l'énergie durable. Cette 18^e édition était comme de coutume complétée par une exposition dans le foyer et le concours créativité.

Marcel Baud

C'est sous la devise « Retour vers le futur » qu'a eu lieu cette journée technique, qui a renoué avec son format traditionnel au Kursaal de Berne. La présentation était assurée par Annina Campell. Au programme : les éléments sandwich, la norme sur la protection contre la foudre SN 414022, la question de la prolongation de la garantie ou encore les nouvelles notices techniques et directives. Des exposés étaient aussi consacrés aux thématiques en pleine croissance que sont l'énergie solaire et la durabilité.

Des cellules solaires plus grandes pour un meilleur rendement

Comme l'a résumé Marco Bänninger : « En tant que spécialistes de la toiture et de l'enveloppe du bâtiment, les ferblantiers sont les premiers concernés par la planification et la mise en place d'installations photovoltaïques ». Le solaire a fait son chemin, les connaissances et

offres correspondantes sont à présent établies dans beaucoup d'entreprises. Il existe aussi de nombreuses formations continues, y compris au swissetec campus. Le public a aussi pu s'informer des dernières nouveautés en matière de systèmes PV.

Christoph Bucher a évoqué l'accroissement constant de la taille des cellules solaires, avec pour résultat un rendement toujours plus grand. A cet égard, les produits verre-verre ont remplacé les solutions verre-film. Il a également mentionné d'autres aspects, comme le problème du reflet, qui peut être atténué par des verres spéciaux à couche ou des films ajoutés ultérieurement. Il conseille en particulier de vérifier le risque pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures orientées nord, par exemple au moyen de l'outil gratuit Blendtool (blendtool.ch).



Dominik Walcher lors de son exposé sur l'économie circulaire.

Gagner du temps grâce au canal de vente numérique

Lars Kunath a quant à lui présenté le calculateur ExpertSolaire de suissetec. Ce nouveau canal de vente numérique soutient les entreprises dans le conseil et la vente d'installations photovoltaïques, et leur permet de gagner du temps lors du premier contact par un processus automatisé. Elles peuvent facilement l'intégrer à leur site Internet. Les clients potentiels saisissent en ligne les paramètres pertinents et voient immédiatement si leur toiture est adaptée. Les entreprises reçoivent les coordonnées des personnes intéressées ainsi que les principales données de base permettant d'établir une offre.

Mettre en mouvement l'économie circulaire

Dominik Walcher a proposé aux participants de s'intéresser à la durabilité avec son exposé sur l'économie circulaire. Il a souligné qu'en 2020, la masse produite par l'homme (maisons, routes, produits, etc.) a pour la première fois dépassé la biomasse de tous les êtres vivants (plantes, animaux, humains). Les leviers permettant de lutter contre cette tendance sont l'efficacité (« mieux »), la cohérence (« autrement ») et la sobriété (« moins »). Selon lui, des constructions aussi démontables que possible ainsi que le tri et la réutilisation des matériaux devraient permettre aux spécialistes de la ferblanterie et de l'enveloppe du bâtiment de contribuer à l'économie circulaire.

Les cyberattaques menacent aussi les PME

« En Suisse, quand j'entre dans des locaux en me faisant passer pour un installateur d'imprimante, on m'offre parfois le café et les crois-



L'occasion idéale d'entretenir son réseau.

sants », a révélé Ivano Somaini, spécialiste en sécurité des informations. Son métier consiste à s'introduire virtuellement ou physiquement dans les entreprises pour tester leur sécurité informatique. Par exemple en « semant » des clés USB ici et là, non pour infecter le réseau local, mais pour savoir combien d'entre elles finiront par être imprudemment connectées à un ordinateur ou un autre appareil (quelques-unes ou presque toutes, surtout si elles portent l'indication « confidentiel » ou « salaires »). Il a terminé son intervention en dévoilant les principales mesures de sécurité utiles pour garder une longueur d'avance sur les cybercriminels (voir encadré).

Et pour ne pas rester en queue de peloton, les professionnels du domaine ne manqueront pas non plus de noter dès à présent la date de la prochaine journée ferblanterie, qui se tiendra le 11 mars 2026. <

INFO

suissetec.ch/expertsolaire
suissetec.ch/photos-journee-ferblanterie

Où en est votre sécurité IT ?

Les conseils d'Ivano Somaini, Compass Security Schweiz AG :

- verrouiller l'ordinateur même lorsque l'on quitte brièvement son poste de travail
- définir un mot de passe spécifique (et fort) pour chaque service en ligne
- utiliser un gestionnaire de mots de passe
- mettre régulièrement à jour les systèmes d'exploitation et programmes
- installer un antivirus et le mettre à jour
- se méfier d'une possible falsification des expéditeurs d'e-mails, SMS, etc.
- faire une sauvegarde périodique de tous les appareils
- ne jamais laisser un visiteur déambuler seul dans les locaux!



Bonne nouvelle! Cap sur Lyon pour Tino Zimmermann...

... qui représentera le métier de ferblantier aux WorldSkills en septembre prochain. Ainsi, suissetec participera à la manifestation dans le cadre d'une démonstration professionnelle.

« Typiquement suisse »



Le grand vainqueur : Silas Peter et son accordéon schwytschaltel.

Tel était le thème du concours créativité 2024, auquel ont participé 20 apprentis de troisième année après avoir passé les qualifications internes dans leur école professionnelle. A partir de différents métaux et à l'aide de diverses techniques, ils ont chacun façonné un ouvrage caractéristique de la Suisse. Ils y ont consacré beaucoup de passion, mais aussi des dizaines d'heures de travail. Un jury de spécialistes a ensuite eu pour tâche d'évaluer leurs œuvres. La cérémonie de remise des prix a eu lieu lors de la journée ferblanterie. C'est Silas Peter (BBZB, Lucerne) qui a gagné la première place avec son accordéon schwytschaltel. (baud) ◀

INFO

Photos de l'ensemble des objets : suissetec.ch/photos-concours-creativite



2^e place

Cabane CAS

Jos Odermatt (BBZB, Lucerne)



3^e place

Baratte à beurre

Rafael Lorenzo (GBS, Saint-Gall)

Miser sur la sécurité

Répondre des manquements des autres devant un tribunal? Non merci! Mieux vaut prendre les mesures nécessaires en amont.

Mirjam Viviani

En Suisse, les chantiers font partie des lieux de travail présentant un risque élevé de sous-enchères salariales. Les entreprises qui n'observent pas les conditions minimales de travail portent préjudice à toutes celles qui agissent correctement, de même qu'à leurs employés, et faussent la concurrence.

C'est pour cette raison que les organisations patronales et de travailleurs des secteurs du gros œuvre et du second œuvre, dont **suissetec**, ont créé en 2019 l'association paritaire **Système d'information Alliance construction (SIAC)**. La plateforme SIAC simplifie l'application de la convention collective de travail (CCT), favorise la transparence et permet une concurrence équitable.

« Sur notre portail, les maîtres de l'ouvrage et adjudicateurs voient en quelques clics si une entreprise est régle, autrement dit si elle respecte la CCT. La carte SIAC permet de vérifier si elle s'acquiesse correctement des cotisations aux assurances sociales. A ce stade, les prestataires peu fiables sont déjà éliminés », explique son directeur Sascha Haltinner. La carte SIAC sert d'interface vers la base de données du système. Elle coûte 25 francs et est valable trois ans. Sa version numérique (pour smartphone), dont l'introduction est prévue en 2025, devrait contribuer à élargir encore l'utilisation de l'attestation SIAC.

Qualité des données

Les entrepreneurs contractants comme les sous-traitants profitent de la transparence garantie par ce système. « Sur la plateforme SIAC, vous pouvez d'une part prouver à vos clients ou à des tiers que vous observez la CCT, et d'autre part contrôler son respect par vos sous-traitants et réduire ainsi le risque de responsabilité », commente Beat Waeber, membre du comité central. Actuellement, le système comprend les données de 43 000 entreprises et parties d'entreprises. Les informations mises à disposition sont uniformes à l'échelle nationale, conformes

à la protection des données et basées sur les résultats de contrôles effectués par les organes d'exécution paritaires. Le SIAC surpasse donc la transparence et la qualité d'autres systèmes similaires, qui reposent généralement sur l'auto-déclaration des entreprises. L'attestation CCT du SIAC a également établi ses mérites dans le cas d'adjudications émanant d'acteurs publics et privés. « Malheureusement, de nombreux mandants, en particulier les entreprises générales, continuent de se contenter de l'auto-déclaration », regrette Beat Waeber. « En tant qu'entrepreneur, j'espère que la prise de conscience à ce sujet

va s'accroître, et que l'attestation SIAC, plus sûre et plus commode, sera également exigée en complément. »

INFO

suissetec.ch/responsabilitesolidaire
isab-siac.ch



L'avis du service juridique de suissetec

Les données vérifiées consultables via la plateforme SIAC vous offrent une nette plus-value : elles remplacent l'auto-déclaration relative aux conditions minimales de salaire. Par rapport aux conditions de travail (sécurité au travail et protection de la santé, égalité des salaires entre hommes et femmes, protection des femmes enceintes et des jeunes travailleurs), une déclaration correspondante reste nécessaire pour que les justificatifs soient complets. Comme celle-ci n'exige pas de signature des employés, elle est nettement plus simple à compléter.

« Nos conditions de travail sont justes » – voilà ce que prouve la carte SIAC.

Photo : matu Système d'information Alliance construction (SIAC)

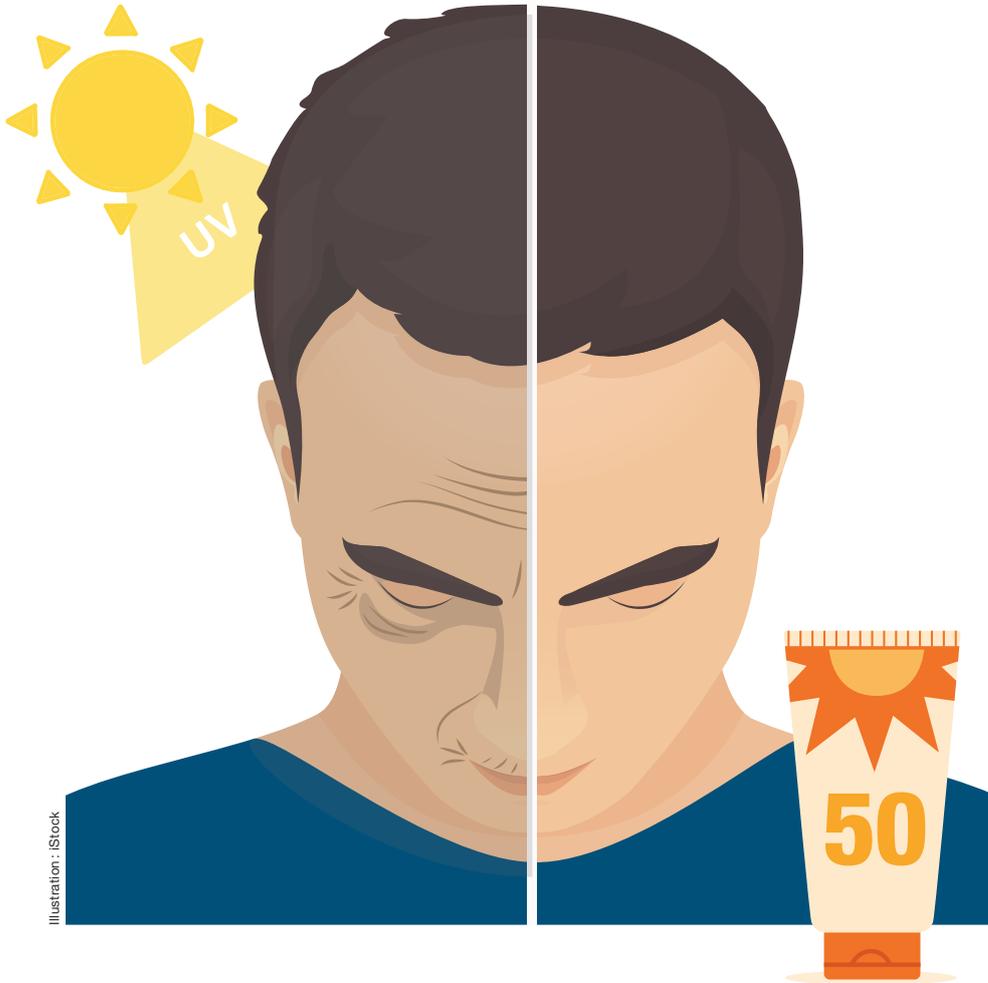


Illustration: iStock

Le côté obscur du soleil

On pourrait penser que la protection solaire ne concerne que les chaudes journées d'été. Dans cet article, vous découvrirez pourquoi ce n'est qu'à moitié vrai, et quelles mesures prendre contre les rayons UV.

Mirjam Viviani

Vos collaborateurs et vous-même travaillez régulièrement à l'extérieur? Alors vous avez deux fois plus de probabilité de développer un cancer de la peau non-mélanome qu'un employé de bureau. «On ne peut pas comparer des vacances à la plage, qui ont lieu généralement une seule fois par an, avec un travail exercé presque quotidiennement en plein air», commente Roland Krischek, expert à la Suva. Car ce qui importe, c'est le capital solaire, autrement dit la quantité totale de rayons qu'un individu peut supporter tout au long de sa vie. Une exposition chronique aux UV augmente considérablement le risque de cancer de la peau non-mélanome. Au stade initial, ce type de cancer se manifeste dans la plupart des cas sous forme de rougeurs, parfois en relief. Les principales zones touchées sont les parties très exposées au soleil, telles que le front, le nez, le menton, la nuque et le dos des mains. Restez vigilants – pour vous-même comme pour vos collaborateurs!

Quand on parle de protection solaire, la plupart des gens pensent que cela se limite aux mois de juillet et août. Cependant les rayons UVA et UVB sont dangereux toute l'année, et plus particulièrement d'avril à fin septembre. «Il est aussi fréquent d'associer le rayonnement UV aux températures élevées», souligne le spécialiste. Mais en réalité, il peut être bien plus fort en mai qu'au cours d'une journée caniculaire de fin août. C'est le 21 juin, jour le plus long de l'année, qu'il est le plus intense.

Mieux vaut se couvrir

«Les habits constituent la meilleure protection contre les UV», précise Roland Krischek. Il convient donc de se couvrir autant que possible, en privilégiant des vêtements légers et respirants. Comme on peut le voir dans les pays très chauds, une tenue ample et à longues manches garde le corps au frais, car les rayons n'atteignent pas la peau.

Pour les parties qui ne peuvent pas être recouvertes, et surtout le visage, il faut mettre de la crème. Une remarque à ce propos: souvent, la quantité appliquée sur la peau est insuffisante (il faudrait compter une demi-cuillère à café pour le visage et le cou). Ainsi, l'efficacité réelle est généralement inférieure à la moitié du facteur de protection solaire (FPS) indiqué sur le produit. Il est donc d'autant plus conseillé d'utiliser une crème ayant un indice élevé (au moins 30, et idéalement 50+). <

Bon à savoir

- **Faites examiner au plus vite par un médecin toute anomalie cutanée ou symptôme, et annoncez le cas à la Suva si vous avez travaillé pendant de nombreuses années à l'extérieur. Dans nos métiers, il s'agit presque toujours d'un cancer de la peau d'origine professionnelle, et la Suva prend en charge les coûts.**
- **En tant qu'employeur, vous êtes légalement tenu de prendre les mesures de protection nécessaires pour vos collaborateurs et vous-même (tente d'ombrage, crème solaire, chapeau ou casque avec visière et protège-nuque, etc.). De leur côté, les employés doivent utiliser correctement le matériel mis à leur disposition.**

TOP SAFETY

INFO

[suissetec.ch/stps-224](https://www.suisssetec.ch/stps-224)

Vos idées, votre magazine

« Nous avons mis sur pied un nouveau projet. Peut-être que le sujet vous intéresse ? » Une conversation téléphonique, une séance de rédaction, une visite sur place et quelques semaines plus tard – voilà un reportage de trois pages fin prêt.

Mirjam Viviani

Vous souvenez-vous de l'article sur l'initiative « Les apprentis construisent l'avenir », paru dans la dernière édition de notre magazine ? Il a vu le jour suite à la prise de contact de Katja Cano, cheffe de projet au sein de l'entreprise Bollinger GmbH. Ce projet pilote, dont l'idée consiste à laisser des apprentis gérer un premier chantier en toute autonomie, s'est révélé un véritable succès et a suscité un grand intérêt dans la région schaffhousoise. Pensant qu'il pourrait faire des émules auprès d'autres membres, ses responsables ont décidé de s'adresser à l'équipe Marketing et communication de suissetec. Une bonne méthode pour étendre la portée d'un concept innovant et lui permettre de servir de modèle.

L'objectif de « suissetec mag » est d'approfondir des sujets pertinents pour la branche, de vous inspirer et, au final, de vous offrir une plus-value. Pour ce faire, nous restons en permanence à l'affût. A peine le bon à tirer d'un numéro terminé, nous sommes déjà en train de planifier le sommaire de la prochaine édition.

L'équipe de la rédaction

Notre équipe se compose de Christian Brogli et de Mirjam Viviani, du département Marketing et communication, ainsi que de Marcel Baud, rédacteur externe de longue date. En fonction des articles, d'autres collègues nous aident en apportant leurs connaissances spécifiques ou en composant eux-mêmes des textes. Pour chaque édition, nous discutons des thématiques, en veillant à les équilibrer, et nous nous répartissons le travail.

Nous gardons les oreilles et les yeux grands ouverts pour dénicher des sujets captivants – d'abord pour le magazine, mais aussi pour les autres canaux de communication de suissetec. Nous traitons évidemment les projets et événements de l'association ainsi que les questions de technique et d'enveloppe du bâtiment de nature politique, médiatique ou économique. Sans oublier les problématiques abordées au sein de ses différents comités et commissions techniques ou lors d'échanges entre collaborateurs. Et parfois, la matière d'un article vient

d'elle-même jusqu'à nous, comme dans l'exemple cité ci-dessus. Ce que nous apprécions énormément, et dont nous avons besoin pour pouvoir encore mieux ajuster le magazine aux intérêts de nos lecteurs.

Tout un processus

Entre la première séance de rédaction et la publication du magazine, il se passe en général trois à quatre mois. Outre les recherches et l'écriture, la mise en page, la traduction, l'impression et l'expédition prennent aussi du temps. C'est pourquoi nous privilégions les canaux numériques pour les informations à paraître rapidement, alors que nous faisons plutôt la part belle à des articles de fond dans le magazine.

Votre entreprise a-t-elle développé une idée ou un projet qui pourrait retenir l'attention des autres membres ? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous par e-mail ou par téléphone. Et si le thème proposé devait ne pas être adapté à « suissetec mag », il trouvera peut-être sa place sur notre site Internet, dans une newsletter ou sur les réseaux sociaux. <

INFO

kommunikation@suissetec.ch

+41 43 244 73 00



Illustration: Vladislava Savic

Un service rapide et avantageux...

... pour les garanties de construction : voilà ce dont profitent notamment les 27 nouveaux membres suissetec. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Vue d'ensemble des avantages pour nos membres : suissetec.ch/avantages



- ① **Quality Gebäudetechnik GmbH**, Neuhausen am Rheinfall SH
- ② **LR Technique Sanitaire Sàrl**, Sullens VD
- ③ **smar-plan GmbH**, Wasterkingen ZH
- ④ **INAG Gebäudetechnik AG**, Zurich ZH
- ⑤ **Preuss GmbH**, Wil ZH
- ⑥ **ACO AG**, Netstal GL
- ⑦ **Hybridbox AG**, Eschlikon TG
- ⑧ **EichAIR AG**, Ermensee LU
- ⑨ **Building Technology Experts AG**, Buchrain LU
- ⑩ **Ripsan SA**, Faido TI
- ⑪ **Probst Wärme- und Haustechnik AG**, Balsthal SO
- ⑫ **Pargätzi GmbH**, Thal SG
- ⑬ **Trio Haustechnik AG**, Otelfingen ZH
- ⑭ **haustechnik hoch 2 GmbH**, Widnau SG
- ⑮ **Solar Energie Effizienz AG**, Lucerne LU
- ⑯ **Calor Gebäudetechnik AG**, Uster ZH
- ⑰ **klimag lüftungs ag**, Belp BE
- ⑱ **Gadient Haustechnik AG**, Saint-Gall SG
- ⑲ **Marquis-Ferblanterie Sàrl**, Coeuvre JU
- ⑳ **Lorenz Haustechnik GmbH**, Leukerbad VS
- ㉑ **a3 Haustech AG**, Regensdorf ZH
- ㉒ **MRS Sàrl**, Grimisuat VS
- ㉓ **Bolli Heizungen GmbH**, Malans GR
- ㉔ **B&B Gebäudetechnik AG**, Schaffhouse SH
- ㉕ **Steiner HTK GmbH**, Aarau AG
- ㉖ **Gisler Heizungen & Sanitär GmbH**, Nürensdorf ZH
- ㉗ **Build-Tech GmbH**, Zurich ZH

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT**

Des news de première main

Grâce à Beekeeper, ne manquez plus aucune info !

- **BeFirst** – soyez les premiers au courant des dernières nouveautés
- **Pour tous** – des apprentis à la direction
- **Sur mesure** – des thèmes ciblés selon vos intérêts

Téléchargez l'application gratuite et restez en contact avec le monde de la technique du bâtiment.



Pense-bête



Hop Suisse!

Nous croisons les doigts pour l'équipe de la Nati et vous souhaitons beaucoup de plaisir à suivre l'Euro en Allemagne.

Bienvenue



Sara Martinetti

Nouvelle responsable du secrétariat tessinois depuis le 1^{er} mars 2024



Photo: mäd aeesuisse

Félicitations!

Christoph Schaer et Priska Wismer-Felder, conseillère nationale du Centre, ont été élus à la coprésidence de l'aeesuisse (Association faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique).

SAVE THE DATE

**Journée numérisation
dans la technique
du bâtiment**

19 septembre 2024, Zurich



Nous concrétisons les paroles en actes

De notre campus à notre secrétariat central, et même jusqu'à notre fondation de prévoyance – nous fixons des standards élevés en matière d'efficacité énergétique et de durabilité. La Spida a en effet modernisé ses équipements techniques à la Bergstrasse 21, à Zurich. L'ancien chauffage au mazout et l'installation de refroidissement ont été remplacés par un système de pompe à chaleur réversible ultramoderne avec compresseur Inverter. Et le toit a été équipé d'une installation photovoltaïque. Bravo!



Ensemble pour une branche forte!

Diffusez vous aussi sur vos canaux de communication la nouvelle vidéo de suissetec avec Christoph Schaer: suissetec.ch/schaer



Le nouveau portrait de suissetec – encore plus interactif!

portrait.suissetec.ch

Disponibles sur:
suissetec.ch/shop

Offres actuelles

Technique et gestion d'entreprise

Chauffage

→ Canal de vente numérique – ExpertChauffage

Sanitaire

→ Canal de vente numérique – ExpertSanitaire

Ferblanterie

→ Canal de vente numérique – ExpertSolaire

VCF

→ Application Web
« Entretien et maintenance »

Tous les domaines

→ Sites Internet pour entreprises

